

Article paru le 22 octobre

LOGNES • Opération de collecte samedi prochain

Le tri des déchets chimiques... cela vous concerne aussi

Si on associe souvent la pollution chimique à des entreprises classées Seveso, les particuliers produisent aussi des déchets chimiques. **EcoDDS** une nouvelle filière de traitement va à votre rencontre.

Déchets diffus spécifiques... Vous connaissez ? Non sans doute. Mais si on vous parle anti-gel, liquide de refroidissement, liquide dégivrage mais aussi peinture, déboucheur de canalisation, décapant four, et même engrais et combustible pour appareil de chauffage vous comprenez clairement.

Tous ces produits que nous utilisons dans notre quotidien constituent également des déchets chimiques tôt ou tard. Si votre premier réflexe est de jeter ce type de produits dans votre poubelle, vous avez tout faux.

Pas de panique, il existe des solutions pour récupérer ces déchets diffus spécifiques (DDS).

Samedi 25 octobre, une opération de collecte ponctuelle des déchets chimiques des ménages est organisée sur le parking du magasin Leroy Merlin Boulevard du Segrais. Vous pourrez y déposer vos DDS de 10 h à 18 h.

Cette journée de sensibilisation sur les DDS vous permettra de mieux comprendre leur risque sur la santé et l'environnement.

Une filière pour éliminer ces déchets



En 8 mois, plus de 47 tonnes de DDS ont été collectées sur les 5 déchetteries du SIETREM et notamment celle de Chanteloup-en-Brie (9,47 tonnes), Chelles (11,26 tonnes), Croissy-Beaubourg (2,12 tonnes), Noisiel (9,5 tonnes), Saint-Thibault-des-Vignes (14,74 tonnes).

Certes les collectivités avaient déjà mis place des formes de collectes en répercutant aussi ce service dans le montant des taxes locales.

Mais depuis janvier dernier une filière professionnelle s'est mise en place. Son nom : EcoDDS.

Elle fonctionne sur le même principe que d'autres filières existantes (appareils électriques ou électroniques, piles et même meubles et matelas).

Elle s'engage à pourvoir à l'élimination et au recyclage des produits que les fabricants ont mis sur le marché.

Dans la pratique, ces déchets sont principalement éliminés. Le recyclage reste difficile dans la mesure où les coûts demeurent très élevés.

1 000 euros la tonne

Le traitement des ordures ménagères oscille entre 60 et 120 euros la tonne. Le traitement de la même quantité de déchets chimiques se monte à 1 000 euros la tonne.

« Les fabricants et distributeurs paient une éco-contribution qui est reversée à EcoDDS », explique Pierre Charlemagne, le directeur de cette société pas comme les autres. Elle est soutenue par 48 actionnaires dont 31 fabricants et 17 distributeurs.

« Chaque année, ils nous déclarent ce qu'ils ont vendu au grand public ».

Bacs spéciaux

En retour, EcoDDS organise des collectes dans les communes. Elle installe des



Les déchets diffus spécifiques sont achetés par les particuliers pour le bricolage, l'entretien automobile, la décoration, le jardinage et la sécurité de la maison.

bacs spéciaux dans les déchetteries (au total 2400 en France et dans les DOM TOM). « Des camions de prestataires qui travaillent avec nous collectent ces bacs qui sont transférés dans l'une des 50 plateformes où ils sont ensuite traités », indique EcoDDS. Les déchets servent essentiellement de produits combustibles.

EcoDDS parvient à traiter 30000 tonnes issues des particuliers chaque année. À titre de comparaison, ce sont

3,5 millions de tonnes d'ordures ménagères qui sont traités sur la même période.

Et pourtant l'objectif de 0,5 kg/hab. de DDS fixé pour 2015 est déjà atteint aujourd'hui.

Ce chiffre va-t-il augmenter à l'avenir ?

« Le contexte économique n'est pas favorable pour une éco-contribution supplémentaire », répond EcoDDS.

Toutefois, les opérations de collecte avec un camion sur le parking des grandes

surfaces s'avèrent avantageuses. Parallèlement au travail d'information des consommateurs, EcoDDS parvient ainsi à récupérer une tonne de DDS en une journée... Il faut un mois pour récupérer la même quantité dans une déchetterie.

Arnaud Dewaste